

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Adopté

N° CF486

AMENDEMENT

présenté par

M. Philippe Brun, Mme Mercier, M. Baptiste, M. Bouloux, M. Baumel, M. Oberti, Mme Pantel,
Mme Pirès Beaune et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 79 BIS B

Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article créé au Sénat supprime le bénéfice de l'AAH pour les personnes incarcérées. Le Groupe socialistes et apparentés s'oppose à ce dispositif, mêlant stigmatisation et diagnostic erroné des causes du dérapage de nos finances publiques.